A parution irrégulière

N°90

Nous souhaitons remercier toutes les personnes ayant contribué à cette gazette

FÉVRIER 2020

La Gazette
Ludes le Coquet

Crédit photo : L&B VISUAL

SAINT VINCENT

2020

La Gazette
Ludes le Coquet

N°90

CONSEIL MUNICIPAL

4 VOEUX DU MAIRE 2020
8 CONSEIL DU 07 OCTOBRE 2019
10 CONSEIL DU 09 DECEMBRE 2019

RETROSPECTIVE

11 à 14 LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DU MANDAT

VIE ASSOCIATIVE

15 COMITÉ DE JUMELAGE
16 ÉCOLE DE MUSIQUE «LA ROSERAIE»
17 LES PETITES MAINS DE LUDES
18 LUD'ATTITUDE

GRAND ANGLE

19 COLLÈGE LA SOURCE

INFORMATIONS DIVERSES

20 ÉTAT CIVIL
20 AGENDA
20 MAIRIE DE LUDES ET DÉCHETTERIE DE RILLY

Vœux du maire 2020

Chers Ludéennes et Ludéens,

Cette cérémonie des vœux constitue pour notre équipe municipale un véritable rendez-vous, fait de convivialité et d'amitié. C'est un réel plaisir pour nous de vous retrouver aujourd'hui pour débuter ensemble cette nouvelle année, car c'est au sein de nos villages que se tissent les solidarités du quotidien.

La fin d'un mandat :

2014-2020, six ans se sont écoulés avec des réalisations variées et beaucoup de changement notamment l'intégration à la CUGR depuis le 1er janvier 2017 avec 143 autres communes pour une population globale de 300 000 habitants avec un transfert de compétences vers cette intercommunalité tels que la voirie, le scolaire, la petite enfance, l'eau et l'assainissement, l'urbanisme pour les principales. Le rôle de la commune, c'est d'être le pivot entre les habitants et les différents services.

Une enquête montre que la commune est l'échelon qui suscite le plus fort taux d'attachement, 3 français sur 4, très loin devant le Département et la Région. Le Maire est l'élu de proximité le plus exposé car aux avant-postes.
L'Etat lui demande toujours plus : normes, sécurité, actions sociales, tout en serrant la vis des dotations.

Les communes se dessinent vers de nouveaux paysages. Il faudra s'attendre à des fusions de celles-ci dans les années à venir. Une loi sera-t-elle mise en place qui réglementera un seuil minimum d'habitants, pour l'instant, nous n'avons pas d'information à ce sujet.

Notre PLU touche à sa fin, après plusieurs années de travail. Le commissaire enquêteur qui a assuré des permanences sur notre commune a rendu ses observations suite aux doléances de quelques propriétaires.

Cependant et à notre grande surprise, nous sommes en suspend pour la finalisation de ce dossier du fait d'un zonage au Craon de Ludes remis en cause par les services de la DDT (Direction Départementale du Territoire).

Je rappelle que la révision du POS en PLU était obligatoire suite à la loi ALUR.

Je voudrai insister sur la dynamique de nos associations professionnelles et culturelles :

- Le GIE du Moulin et la CUMA des Hermisseaux : leurs actions sont inévitables pour le respect de l'environnement. Chaque jour devient une complexité pour la mise aux normes sur les exploitations (viticulture durable, HVE…)

- La section locale a de son côté réalisé des actions pour l'embellissement du vignoble et pour la propreté de celui-ci.

- Je voudrais saluer le Président de l'Asa, M. Alain BRIXON et son Conseil d'administration d'avoir travaillé sur le dossier d'une complexité juridique concernant le rejet des eaux pluviales dans les anciens bassins de la Cuche, aujourd'hui gérés par le Grand Reims. Il est impératif d'obtenir l'autorisation pour une programmation de travaux. La délibération a été votée au Conseil Communautaire du 19 décembre dernier. Je remercie M. Jean-Christophe INGLARD, directeur de l'eau et de l'assainissement au Grand Reims d'avoir articulé ce dossier avec ses services.

- Nos associations culturelles assurent toujours dans la bonne ambiance et offrent du plaisir aux habitants. La commune sera toujours présente pour le soutien de leurs projets.

D'un point de vue économique :

De nouvelles activités professionnelles variées se sont installées dans notre village en 2019 :

- Le salon de coiffure mixte H2O situé dans notre ancienne Poste. Je salue Mme Emmanuelle MEDDE, Mme Angélique GEORGETON et Mme Jennyfer MOREAU.

- La société ARTI-CONCEPT, menuiserie et agencement, M. Cédric HAUTCOEUR vous propose une gamme de produits dans son show-room situé dans la cellule commerciale, 8 rue Nationale.

- La brasserie LUCIDA, M. Nicolas FORGET brasse et commerciale sa bière «LA COQUETTE» sur notre village, 2 rue Nationale au Champagne Jean FORGET.

- La société Cuvée Privée gérée par Mlle Marie FORGET et ses collaboratrices: Ce concept permet à quiconque d'adopter des pieds de vignes en Champagne ou dans d'autres vignobles français et d'obtenir sa cuvée personnalisée. Compréhension de la traçabilité de la terre à la dégustation.

- M. Nelson OLIVEIRA, 5 rue du CBR paysagiste, aménage et entretient tous les espaces verts.

- Mme Estelle CAILLOT, une nouvelle infirmière libérale, qui a rejoint Solène BOULOT installée dans une annexe de la salle des fêtes depuis le 1er juillet 2015.

Concernant l'urbanisme :

Les logements rue Victor Hugo seront terminés vers fin mars 2020. Nous avons une forte demande de logements sur notre village.

Le nombre d'habitants ayant augmenté permet ainsi de maintenir nos écoles. En 2021, aura lieu le recensement des habitants.

Cette année sera marquée par des investissements onéreux mais nécessaires :

o La consommation énergétique, la climatisation de la salle des fêtes seront revues dans leur globalité ainsi que la sécurité incendie.

Ces travaux devront être estimés et budgétés dès la mise en place de la nouvelle équipe municipale en mars.

o L'enfouissement des réseaux électriques, base tension et éclairage public initialement prévus en 2019 seront réalisés par le SIEM rue de Chigny et une partie de la rue de Mailly. Cependant, les trottoirs et fils d'eau seront à la charge de la commune.

o Puis, une autre opération d'équipement concerne la restauration de l'orgue de l'église St Jean Baptiste. Des études sont en cours.

Je dirai que pendant ce mandat, le conseil municipal a investi pour favoriser l'activité de notre village. Vous allez me dire que l'on aurait pu faire plus en réfection de voirie, mais cette compétence est gérée par le Grand Reims. C'est mon seul désaccord avec l'organisation de la Communauté Urbaine.

La commune a une santé financière très saine et plus que confortable, elle détient à ce jour, une trésorerie de 1 600 000 € sans emprunt.

Je rappelle que la commune ne perçoit aucun intérêt de cette somme en compte au Trésor Public.

De 2014 à 2019, pendant mon mandat de Maire, cette gestion financière a permis une neutralisation fiscale, c'est-à-dire, qu'aucune augmentation des impôts locaux a eu lieu.

Cependant, je pense que nous devons restés vigilants pour les années à venir et se préparer encore à de nouvelles baisses de dotations.

Soyons positifs vers l'avenir avec la Communauté Urbaine du Grand Reims pour que notre bassin de vie soit le plus agréable possible en matière éducative, solidaire entre les générations et le plus attractif pour l'économie de nos entreprises.

Et, enfin un paysage le plus environnemental possible pour les futures générations et nos touristes. N'oublions pas que nous sommes inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

En ce qui concerne nos prochaines élections municipales en mars :

J'organiserai une réunion publique le lundi 3 février à 20h à la salle des fêtes et j'invite toutes les personnes intéressées à se manifester et à se porter candidates.

J'ai mené plusieurs projets avec passion et je suis fier de cette réussite.
Bien sûr, ceux-ci demandent un investissement personnel mais nécessaire pour les mener à bien. Une disponibilité quotidienne, une connaissance du terrain et des concitoyens sont indispensables.

Pour ma part après 3 mandats en tant que Conseiller, Adjoint et Maire, je ne me représenterai pas à une prochaine mandature.

Merci à tous de m'avoir fait confiance.

Mes 3 adjoints poursuivront cette belle aventure avec les conseillers sortants et les nouveaux arrivants.

Un grand merci à celles et ceux qui donnent gracieusement de leur temps au service du collectif notamment aux associations culturelles et professionnelles.

Je tiens à remercier également tous les bénévoles pour l'embellissement de notre village.

Je tiens à remercier également le corps enseignant Anne-Sophie TIÈCHE et Bénédicte SCHNEIDER pour leur professionnalisme ainsi que leur ATSEM Séverine TURPIN et Sylvie GROS.

Je tiens à remercier Denis QUATRESOLS pour sa disponibilité photographique à chaque animation du village. Pierre JUPIN que je remercie aussi pour sa collaboration relative au site internet communal, à la gazette et à ses vidéos valorisant notre village.

Le Conseil municipal a une pensée ce soir pour ses aînés qui sont en hôpital ou en maison de retraite. Je pense entre autres à notre doyenne, Mme Cécile FORGET qui soufflera ses 107 bougies le 25 février prochain.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite tous nos meilleurs vœux.
Que cette année 2020 soit heureuse, prometteuse faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels.

Nicolas Rulland

COMPTE-RENDU

07 octobre 2019

ABSENT :
Mme Bérengère BRÉZILLON (pouvoir à M. Nicolas RULLAND)

1 **PROCÈDE** à un virement de crédits sur le budget primitif 2019 du compte 6218 (Autre personnel extérieur) au compte 6531 (Indemnité) d'une somme de 1 000 € pour l'indemnité du président de l'ASA de Ludes suite à la convention signée entre la Commune et l'Asa.

2 **APPROUVE** du Centre de Gestion, l'avenant n°1 à la convention de gestion des contrats d'assurance garantissant la collectivité contre les risques statutaires. Cet avenant a pour objet la modification de la procédure de déclaration de sinistres (ex : arrêts de travail, accident du travail…) à compter du 04 novembre 2019 via CNP Statual.

3 **APPROUVE** le rapport de la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) suite à la réunion du 10 septembre 2019 concernant le transfert de la compétence défense extérieure contre l'incendie.

4 **APPROUVE** le rapport 2018 de gestion du Conseil d'Administration et le principe de l'augmentation du capital social de la société SPL-Xdemat. (Plateforme de dématérialisation auprès du contrôle de légalité pour les actes tels que les délibérations, arrêtés, flux comptables…)

5 **DÉCIDE** de prendre acte de la communication du rapport d'activités 2018 de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

6 **DÉCIDE** d'allouer une subvention :
- Pour les coopératives scolaires de Ludes et Mailly (jouets de Noël à raison de 30 €/enfant). Pour information, sont concernés 67 élèves de Ludes sur un effectif total de 112 enfants scolarisés en maternelle et en primaire soit 2 010 €.
- Pour l'association de LM l'école soit 800 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Intervention de Mme Katia BEAUJARD vice-Présidente de la CUGR en charge des affaires scolaires et de la petite enfance pour explications des dérogations scolaires.
- Intervention de M. Alain BRIXON, Président de l'ASA de Ludes exposant l'avis défavorable du bureau en date du 25 juillet 2019 suite à la requête du Champagne Cattier. Le Conseil Municipal émet également un avis défavorable.
- La commune va percevoir la somme de 11 828 € correspondant à la compensation au titre des pertes de bases de contribution économique territoriale constatées en 2016.
- Lecture de la requête de M. Olivier SAUTIER relatant la vitesse excessive des véhicules, rue de Ville en Selve (Une demande de prêt d'un panneau pédagogique va s'opérer auprès du Groupama).
- Un commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public lors des permanences suivantes en mairie pour l'élaboration du PLU :
  - o Mercredi 13 novembre 2019 de 17h30 à 19h00
  - o Vendredi 22 novembre 2019 de 17h30 à 19h00
  - o Samedi 14 décembre 2019 de 10h00 à 11h30
- La commune a obtenu le label « Villes et villages fleuris – 2 fleurs » suite au passage du 18 juillet par le Jury régional. La cérémonie de la 2ème fleur aura lieu le vendredi 25 octobre à la mairie à 18h.
- Un marché aux chrysanthèmes se tiendra le 26 octobre de 9h à 12h près du kiosque.
- Une visite des 12 logements en construction par Plurial Novilia est programmée pour les élus municipaux le 12 novembre à 17h30.
- L'opération « Villages et Coteaux Propres » du 5 octobre dernier a réuni une quinzaine de bénévoles pour le ramassage des déchets aux abords des parcelles et axes routiers.
- Une formation à la reconnaissance des symptômes de la flavescence dorée organisée par le CIVC à l'initiative de la section locale a eu lieu le 3 octobre dernier
- La section locale des vignerons renouvelle l'opération « Plantation de 200 rosiers ».
- Après élection, le bureau de LM l'école se décompose ainsi :
  - o **Présidente :** Mme Mélanie Debrosse
  - o **Vice-présidente :** Mme Emilie Buache
  - o **Trésorière :** Mme Céline Leloup
  - o **Vice-trésorière :** Mme Laetitia Mauroy
  - o **Secrétaire :** Mme Hélène Beauchard
  - o **Vice-secrétaire :** Mme Sabrina Gajewski
- Après quelques semaines, la SPIE a finalement détecté la défaillance des lampadaires «en clignotement» rue de Chigny.
- Une demande d'extension du réseau basse tension a été effectuée auprès du SIEM par Plurial Novilia pour les 12 logements en construction. Seulement, le raccordement s'opérerait par la pose d'une boîte de dérivation dans la rue Astoin. La commune va proposer en collaboration avec Enedis une autre solution afin d'éviter des tranchées dans cette rue.

COMPTE-RENDU

09 Décembre 2019

ABSENTS :
M. Marc BRIMONT (pouvoir à M. Nicolas RULLAND)
M. Adrien COLLIN (pouvoir à M. Alain TOCUT)
MME Pascale DELABRUYÉRE (pouvoir à M. Jean-Pierre JOREZ)
M. Damien DUMARGNE (pouvoir à M. Dominique BLONDEL)

1 **ADHÈRE** au service RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) proposé par le Centre de Gestion de la fonction publique de Meurthe et Moselle

2 **DONNE** son accord pour l'inscription à l'état d'assiette 2020 de la coupe de bois prévue dans la parcelle n° 1 de la forêt communale

QUESTIONS DIVERSES

- Compte rendu sur la restauration des mares forestières de Ludes (les Bois Mineurs) dans le cadre du PRAM (Plan Régional d'Actions en faveur des Mares) du Grand Est. Ces opérations de gestion financées par le Grand Est consistaient en un débroussaillage et une remise en lumière de ces mares.
- Les travaux des 12 logements devraient se terminer fin mars 2020.
- La commune a bénéficié du fonds de concours de la Communauté Urbaine du Grand Reims au titre de la restauration de l'ancienne Poste et a perçu la somme de 50 445.43€.
- Contact auprès du Pôle Territorial Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims pour un état des lieux de la rue Alfred Thomas et d'un regard d'eau pluviale affaissé rue du Parc.
- Point sur le PLU :
  - o Lecture du courrier de Mme Pierrette Quenardel.
  - o Dernière permanence du commissaire-enquêteur le samedi 14 décembre 2019 de 10h00 à 11h30 en mairie.
- L'arbre de Noël sera organisé le vendredi 20 décembre avec distribution des cadeaux et goûters offerts aux maternelles et aux Petits Bouchons par la municipalité. Un spectacle leur sera donné le matin même dans l'enceinte du groupe scolaire.

LES MARES COMMUNALES DU BOIS DES MINEURS

2014 - 2020

Rétrospective

Les principales réalisations du mandat

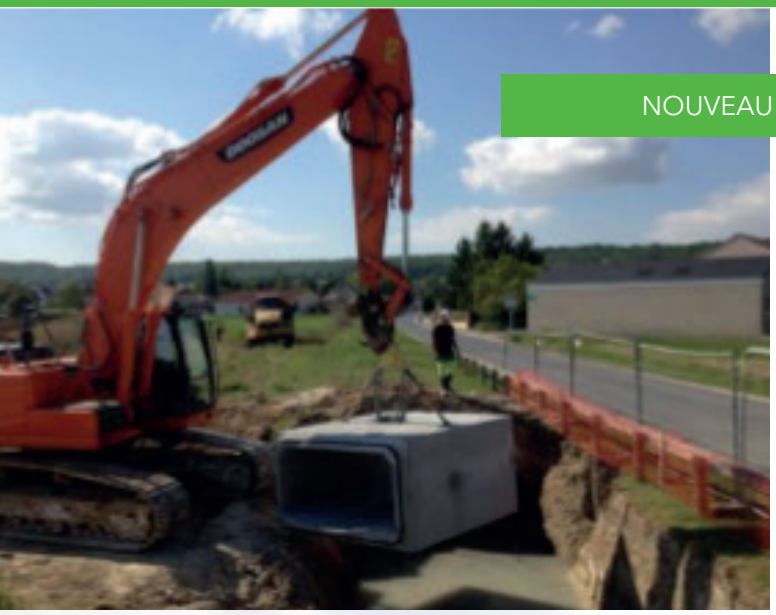

NOUVEAU QUARTIER

MISE EN CONFORMITÉ DE L'ALLÉE DU CIMETIÈRE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

2015

2019

2016

PROTECTION PARTICIPATION CITOYENNE

En liaison immédiate avec la Gendarmerie Nationale

ENTRÉES DU VILLAGE

RUE CARNOT

RUE SAINT VINCENT

RUE ASTOIN
ET RUE DE ROMONT

TRAVAUX DE SÉCURITÉ
AU CRAON DE LUDES

NOUVELLES LANTERNES

NOUVEL IMMEUBLE

(FIN DE TRAVAUX / FIN MARS)

PREMIÈRE FLEUR

BOITE À LIVRES

JARDIN DU SOUVENIR

LOGEMENT ET SALON DE COIFFURE

LE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage est avant tout une grande famille.

De part et d'autre une vingtaine de familles sont impliquées dans des échanges et des relations cordiales et même familiales.

En 2021, chez eux nous fêterons le trentième anniversaire de la naissance du jumelage et toutes les familles qui sont venues nous rejoindre ou qui ont participé de façon diverse n'ont pas à le regretter.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, vous en serez plus que satisfait et vous nous direz certainement que vous auriez dû venir nous voir plus tôt. Si vous ne parlez pas la langue de Goethe ce n'est pas un problème.

À Ludes peu de personnes parlent l'allemand et poutant cela fait longtemps qu'ils échangent avec leur famille en toute simplicité.

Le programme de cette année est le suivant:

Dimanche 1er mars : notre loto annuel à 14h30 à la salle des fêtes

- Notre rencontre annuelle cette année à Ludes les 9 et 10 mai, cette année nous passerons le samedi à Epernay avec des visites guidées bilingues de l'Avenue de Champagne, des caves Mercier sans oublier le repas convivial dans un grand restaurant et notre soirée dansante à la salle des fêtes.
- La rencontre à mi-chemin les 7 et 8 novembre à Metz, visite de la ville, musée Pompidou.
- Le 12 décembre le marché de Noël à Sörgenloch.

Régis QUATRESOLS - pour le comité de Jumelage
PRÉSIDENT COMITE DE JUMELAGE

EN AVANT LA MUSIQUE !

Pour la quatrième année, l'école de musique accueille 144 adhérents. Elle est accessible aux enfants dès l'âge de 4 ans et est ouverte aux adultes. Des cours collectifs ainsi que des cours individuels sont proposés. Ils sont dispensés par des enseignants diplômés d'état.

Les disciplines enseignées sont :

l'éveil musical, le chant, le piano, la flûte traversière, le violon, le violoncelle, le saxophone, la clarinette, la guitare, la guitare électrique ainsi que la percussion (batterie et autres).

L'année écoulée a vu la création d'un conte musical réunissant l'école de musique ainsi que la section théâtre et le pôle scolaire de l'Orée des bois. Ce fut un succès. Les parents étaient ravis.

Comme chaque année l'audition de Noël s'est déroulée à la salle des fêtes de Ludes, l'école appartenant également à la commune.
La salle était comble et les parents ont pu apprécier la prestation de nos jeunes musiciens.
Une chorale pour adulte ouverte dès l'âge de 15 ans vous attend tous les mardis soirs à 20h30 à la salle des fêtes de Chigny les Roses.

Vous voulez participer à cette belle aventure ?
Alors rejoignez-nous ! Renseignements :

roseraiemusique@outlook.fr
école de musique la roseraie

Voulez vous danser ?

Depuis le mois de septembre, l'école de musique est en partenariat avec le **STUDIO 511**, école de danse renommée sur Reims.

Des cours de Hip-Hop ainsi que des cours de danse Modern Jazz sont proposés aux enfants comme aux adultes. Les cours pour enfants ont lieu le mercredi de 13h45 à 15h45 (2 créneaux en fonction de l'âge) et le cours de modern jazz adulte a lieu le lundi soir à 20h.

La rentrée s'est bien déroulée avec des cours quasiment complets et des adhérents ravis.

LES PETITES MAINS DE LUDES

Les Petites Mains de Ludes, association de couture et tous travaux d'aiguilles, entame maintenant sa quatrième année avec toujours autant de bonne humeur et de camaraderie,
Nous nous retrouvons tous les mardis après midi salle des fêtes du bas de 13h30 à 16h30 .

Nous passons un moment très agréable entre brodeuses, tricoteuses et apprenties couturières et dentelle aux fuseaux.
Nous abordons plusieurs thèmes par an et, en ce début d 'année, le thème retenu pour ce premier mois est la confection d'un sac .

Venez nous rencontrer ! Nous vous accueillerons avec plaisir

Pour plus amples renseignements
Voici mes coordonnées :

0613633359
lespetitesmainsdeludes@gmail.com

Bernadette RANSON
PRÉSIDENTE

Bonne année
2020

Rejoignez
notre équipe !

LUD'ATTITUDE

Lud'attitude vous souhaite une année animée, dansante, pleine d'humour et conviviale !

Votre association de village anime Ludes depuis 5 ans. Nous sommes une équipe d'amis(e) de tout âge de l'adolescence à la retraite, où chacun a sa place puisque nos animations sont très diverses et demandent des qualités de tout horizon.

Nous recherchons des personnes de bonne volonté, avec un brin de folie, afin de renforcer notre équipe, désirant vous distraire de mieux en mieux avec un bon niveau de qualité.

TARTIFLETTE

SAMEDI **14 MARS**

à partir de 19h30 à la salle des fêtes

Nous nous occupons du repas fait maison (150 kg de pommes de terre, 15 kg d'oignons, 5 litres de crème fraîche, 5 kg de lardons et 6 heures de cuisson. Epluchés et cuisinés avec amour par votre équipe d'animation)
Musique par l'incontournable Dj Ludo.

ENFANTS DE -12ANS
LUDES ET MAILLY

SAMEDI **04 AVRIL**

de 15h à 17h - Parc CANARD

80kg de chocolat les attendent autour du château gonflable. Vente sur place de gaufres, barbe à papa, pop-corn.
Cette animation étant à l'extérieur, nous sommes tributaires de la météo !

VENDREDI **03 AVRIL**

à partir de 20h30 à la salle des fêtes

2 pièces " les filles à papa" et " valse à 3 temps". L'humour, l'humour encore et encore au rendez-vous de ces 2 pièces jouées par une troupe amateure mais très professionnelle, connue et reconnue dans toute la région !

Pour connaître les actualités et les dates de nos prochaines réunions merci de nous rejoindre sur nos pages Facebook et Instagram ***« Lud'attitude »****!*

A bientôt lors de nos manifestations !

L'effervescence persiste au collège La Source !

A l'occasion de la fête de la science le **vendredi 11 octobre**, tous les élèves de 4ème ont pu se rendre au laboratoire ICMR du campus Moulin de la Housse pour assister à différents ateliers tels que : Invisible… comment voir ? photosynthèse, matériaux renouvelables, l'atelier des experts, math et jonglerie, etc…
Ce fut une belle occasion de s'émerveiller devant la science !

Mardi 15 octobre, tous les élèves de 6e sont partis sur les traces des premiers hommes dans le parc naturel et archéologique de Samara près d'Amiens. Sensibilisés à l'adaptation de l'homme à son milieu naturel, ils ont pu pénétrer dans différents habitats reconstitués à proximité d'un marais, manier la sagaie et son propulseur et découvrir, les yeux pétillants, les secrets de la fabrication du feu, à partir du silex et d'un champignon !

Jeudi 17 octobre 2019, le collège La Source a mis à l'honneur la réussite de ses élèves de 3ème jeunes titulaires du Brevet national des Collèges pour la session 2019.
Dans un premier temps, M. le Principal a rendu hommage au travail de chacun, élèves et enseignants et a rappelé le symbole fort que représente l'obtention du DNB, dans le parcours d'un élève.
Puis Madame Gérard-Maizieres représentante du Département a félicité à son tour, les heureux lauréats et a rappelé la fierté des collectivités à voir en quoi chacune de leurs actions contribuait dans leur mesure à la réussite de chacun.

Les anciens 3ème ont apprécié ce moment de retrouvailles, jalonné par un diaporama préparé par la secrétaire de l'établissement où chacun a pu se revoir au moment de son entrée au collège en classe de 6ème et mesurer son évolution avec son portrait 4 ans plus tard. Puis les diplômes ont été officiellement remis à chacun, moment d'émotion et de fierté partagé avec les nombreux parents présents. La cérémonie républicaine s'est terminée avec une collation et quelques friandises.

Le cross du Collège

Le cross du collège s'est déroulé le **vendredi 18 octobre**, dans un bon esprit de cohésion et de sportivité.
Les élèves ont donner leur maximum pour ce moment sportif apprécié de tous.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Avec nos meilleurs voeux de bienvenue à

Ilyan FRESNE né le 14 décembre 2019
Alice GEORGETON née le 30 décembre 2019

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Maryse RÉGNIER épouse RULLAND
Le 11 janvier 2020

AGENDA

1 ER MARS

LOTO DU JUMELAGE

à 14h30 à la salle des fêtes

14 MARS

BAL DE LUD'ATTITUDE

à 19h30 à la salle des fêtes

21 MARS

CONCERT DE PRINTEMPS DES HARMONIES DE LUDES ET ST-GERMAIN-LA-VILLE

à 20h30 à la salle des fêtes

3 AVRIL

THÉÂTRE «LES SARRYBIENS»

à 20h30 à la salle des fêtes

4 AVRIL

CHASSE AUX OEUFS

de 15h à 17h, enfants de Ludes ou de Mailly -12 ans au parc Canard-Duchêne

HEURES D'OUVERTURE

Secrétariat de Mairie

Lundi 16h30 - 18h30
Mercredi 9h30 - 11h30
Jeudi et vendredi 16h30 - 18h30
Tél : 03 26 61 12 50
ludeslecoquet@wanadoo.fr
www.ludes51.fr

Déchetterie de Rilly-la-Montagne

Lundi, mardi, jeudi et samedi 9h-12h
Mercredi 9h-12h et 14h-18h
Vendredi 14h-18h
Tél : 03 26 02 90 90